Séminaire de formation
Démarches FOS et FOU pour un apprentissage ciblé du français

Cédille
FORMATIONS FLE

Caroline Mraz

Qu'est-ce que le FOU?

Le concept de Français sur objectif universitaire (FOU) a émergé en tant que nouvelle discipline.

La complexité des discours et la diversité des tâches universitaires exigent de la part des étudiants qu'ils acquièrent des compétences langagières spécifiques.

Objectif : Préparer des étudiants étrangers à suivre des études en milieu francophone.

Le FOU vise, en tant que spécialisation au sein du FOS, à développer des compétences de communication à la fois **disciplinaires**, **culturelles** et **professionnelles**.

Les caractéristiques du FOS

- Il ne s'agit pas d'apprendre LE français, mais DU français pour réaliser un objectif donné.

- Le FOS concerne tous les **domaines professionnels** (affaires, tourisme, droit, médecine, sciences, relations internationales, etc.) et s'adresse à des **publics** très différents (universitaires, professionnels, boursiers, stagiaires, etc.).

- L'objectif est de répondre **aux besoins spécifiques** des apprenants.

Démarche globale

I. L'analyse de la demande

II. L'analyse du public et de ses besoins

III. La collecte des données

IV. L'élaboration de la progression

V. La didactisation

(VI. L'évaluation)

I. L'analyse de la demande

Qu'est-ce qui est attendu par l'institution pour laquelle vous travaillez ?

II. L'analyse du public et de ses besoins

a) **Définir le public**

b) **L'analyse des besoins** permet de repérer les situations de communication récurrentes
- *Les besoins*
- *La situation de communication*

c) **Analyser l'information** recueillie pour identifier **les tâches professionnelles/disciplinaires** (qui découlent des situations de communication), puis **les activités langagières** correspondantes (CO-CE, PO-PE, IO-IE)

Définir le public

- Le contexte géographique ?
- La formation suivie par le public ?
- Leurs acquis ?
- La proximité des langues en présence ?
- Action en milieu francophone ou non ?
- Captif ou non captif ?
- Pourquoi un apprentissage en langue est-il requis?

L'analyse des besoins …

Vos étudiants ont des besoins liés à l'acquisition de savoirs et savoir-faire pour :

1. Les contenus de la formation (dimension disciplinaire)
2. Le suivi de cours en français (dimension didactique)
3. Le fonctionnement institutionnel et le rythme universitaire (dimension institutionnelle)
4. L'insertion dans la vie professionnelle (dimension professionnelle)
5. La vie estudiantine
6. La préparation du séjour en France

… pour repérer les situations de communication

La **situation de communication** est définie par le site physique et social où se déroule l'activité langagière.

Pour les identifier, répondre aux questions suivantes :

- *A quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté au moment de son activité disciplinaire et/ou professionnelle ?*
- *Avec qui parlera-t-il ? dans quel contexte ? quel statut (égalité/supériorité hiérarchique/subordonné) ? leurs intentions (pour quelles raisons et dans quels objectifs communiquent-ils) ?*
- *Qu'aura-t-il à dire ? à quel sujet ? de quelle manière ?*
- *Qu'aura-t-il à comprendre ? à quel sujet ?*
- *Qu'aura-t-il à écrire ? à quel sujet ? de quelle manière ?*
- *Qu'aura-t-il à lire ? à quel sujet ?*

c) Identifier les tâches et les activités langagières

- Une **tâche** est le fait de réaliser une action mettant en œuvre diverses compétences pour parvenir à un résultat déterminé.

- Les **activités langagières** impliquent l'exercice de la compétence à communiquer langagièrement, pour recevoir et/ou produire un ou des textes à l'oral et/ou à l'écrit pour parvenir à la réalisation d'une tâche.

Exemple :
Tâche universitaire : suivre un cours magistral.
Activités langagières : identifier la structure d'un cours, prendre des notes, prendre la parole en public, etc.

III. La collecte des données

La collecte des données désigne toutes les informations que le concepteur d'un programme FOS/FOU collecte sur les situations de communication, sur les activités, et sur le contexte institutionnel.
Elle constitue « le centre de gravité de la démarche en français de spécialité».

1. **Que faut-il collecter?**
2. **Collecter**
3. **Classer et traiter les données**

a) Classer les données

b) Etablir une procédure de traitement

Que faut-il collecter?

- Des enregistrements/ vidéos de situations de classe, de séminaires, etc.
- Des vidéos d'échanges entre étudiants ou entre étudiant/professeur sur des situations spécifiques (demande de renseignements, demande de rdv, etc.)
- Entretiens téléphoniques (avec des secrétaires de bureaux administratifs, un futur employeur pour un stage, etc.)
- Des exemples d'examens
- Des prises de notes de cours magistraux
- Des vidéos explicatives du métier d'ingénieur
- Des témoignages d'étudiants, d'ingénieurs, de professeurs
- Des documents administratifs (emploi du temps, demande de bourse, circulaire, etc.)
- Des documents professionnels relatif au métier d'ingénieur (graphiques, presse spécialisée, etc.)

Collecter

- **Les discours existants** : les écrits universitaires/professionnels, les conversations types, etc.
- **Les discours sollicités** : interviews, témoignages, etc.
- **Les discours reconstitués** : les données ne sont pas toujours accessibles, il faut parfois les créer.

Genres de données : étude, manuel, thèse, monographie, mémoire, article de périodique, dissertation, exposé, formulaire, communication, conférence, discussion, entretien, interview, débat, rapport, article d'encyclopédie, résumé, brochure, prospectus, spécification, brevet d'invention, contrat, mode d'emploi, lettre, table alphabétique, table des matières, thésaurus, norme terminologique, dictionnaire spécialisé, bibliographie, catalogue, etc.

Classer les données

- Les **thématiques** (les contenus de la formation, le suivi de cours, le rythme universitaire, la vie estudiantine, l'insertion dans la vie professionnelle, la préparation d'un séjour en France)

- Les **genres** de documents (une feuille d'examen, une fiche d'inscription, un texte spécialisé, un cas pratique, un TD, etc.)

- Les **situations de communications** (entrer en contact avec un professeur, suivre un cours en amphi, demander des cours à un autre étudiant, etc.)

- Les **tâches universitaires/professionnelles** (comprendre un séminaire, réaliser un projet en groupe, solliciter un RDV administratif, s'inscrire au examen, rendre un TP, etc.)

Procédure de traitement

Définir pour chaque donnée retenue :

- le genre de la donnée
- la situation de communication
- les actes langagiers propre au domaine de spécialité
- le vocabulaire spécialisé
- le niveau langagier (selon le CECR)

IV. L'élaboration de la progression

a) Analyser les discours

b) Concevoir un programme

- *Définir les différents objectifs d'apprentissage*
- *Concevoir une progression en FOS*

Analyser les discours

Le concepteur doit analyser :

- Le discours sur les échanges oraux et écrits en situations universitaire et/ou professionnelle
- Les interactions au travail/à l'université, c'est-à-dire des analyses conversationnelles

Genre de discours

Un **genre de discours** est une catégories de textes (oraux ou écrits) représentant **une activité langagière** (*exemple : une consigne* relève de l'activité langagière : *comprendre une consigne*) et il privilégie parmi les ressources d'une langue **des tournures syntaxiques et grammaticales spécifiques** (*exemple : les tournures impersonnelles*), ainsi que des **éléments lexicaux** particuliers (*exemple : la typologie des verbes utilisés dans la formulation des consignes*).

J-J Richer

Concevoir un programme : Les objectifs d'apprentissage

Les **objectifs d'apprentissage** sont fonction des **situations de communication** et ils définissent les **savoir-faire langagiers** qu'elles induisent et donc ce que les apprenants doivent acquérir :

1. Les **savoir-faire langagiers**
2. Les **objectifs grammaticaux**
3. Les **objectifs lexicaux**

Concevoir une progression

Pour concevoir une progression il faut :

1. **Lister les tâches universitaires/professionnelles** identifiées au cours de l'analyse des besoins et de la collecte des données.
2. **Organiser ces tâches selon une gradation** cohérente (*exemple : suivre un cours en amphithéâtre, analyser des documents écrits*).
3. **Définir un ou plusieurs savoir-faire langagiers** découlant de ces tâches, ce sont les objets d'apprentissage.
4. **Traiter ces savoir-faire langagiers** au travers d'activités (*exemple : compréhension orale*) et d'exercices (*exemple : grammaire, lexique*).
5. **Prévoir une tâche finale** à réaliser par les apprenants (*exemple : préparer un exposé oral*).

V. La didactisation

a) La méthodologie : un apprentissage par tâches

b) Elaborer des activités d'apprentissage en fonction de l'analyse des données et des situations de communications identifiées

Un apprentissage par tâches

Principes

- L'adoption d'un apprentissage par tâche est **au centre des méthodologies** du FOS (*« Task based learning »*)
- Considère les apprenants comme des **acteurs sociaux**.
- Toute compétence langagière est utilisée pour «**accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier** ».
- L'objectif : **réalisation d'une tâche** effective sur le terrain (*exemple : présenter le début d'une conférence*).

Elaborer des activités d'apprentissage

Le processus d'enseignement/apprentissage se décompose en quatre phases:

- Observation/Anticipation
- Conceptualisation
- Systématisation
- Réinvestissement

Merci de votre attention !

Des questions?